

Ecrit par le 16 juin 2026

Pôle Culturel de Sorgues : quand la danse rencontre le Cluedo



Vous serez des détectives le temps de ce spectacle dansé du chorégraphe [Denis Plassard](#) pour un public familial à partir de 8 ans le vendredi 10 février à 20h30 au [Pôle Culturel](#) de Sorgues.

Ce qui vous attend

Un Cluedo chorégraphié avec 7 suspects, 7 reconstitutions et 1 coupable. Sept danseurs ont été convoqués à un stage de reconversion. Le directeur du stage a disparu. Un des danseurs est coupable. Les spectateurs sont invités à mener l'enquête... Dans les 7 reconstitutions différentes et loufoques, le coupable est le seul suspect qui refait toujours exactement la même chorégraphie. Saurez-vous le démasquer?

Le chorégraphe Denis Plassard

Formé en danse classique et contemporaine au Conservatoire de Lyon, Denis Plassard a créé en 1990 son premier solo 'Propos' qui donnera son nom à sa Compagnie un an plus tard. Passionné par la transmission et l'invention de processus d'intervention auprès de différents publics, il lui tient à cœur de

Écrit par le 16 juin 2026

partager et rendre la danse accessible au plus grand nombre.

2 ateliers gratuits pour les 8-12 ans et les plus de 12 ans

Le samedi 11 février, soit le lendemain de la représentation 'Dans le Détail', 2 ateliers gratuits sont proposés en lien avec le spectacle pour les élèves de l'École Municipale de Musique et de Danse de Sorgues. Ces ateliers permettront aux enfants de comprendre la démarche du chorégraphe et les processus utilisés afin de créer cette énigme dansée.

Planning des ateliers :

- 9h30 à 11h : 8-12 ans

- 11h à 12h30 : plus de 12 ans et adultes

Nadège Salas

Vendredi 10 février à 20h30 au [Pôle Culturel](#). 285, avenue d'Avignon. Sorgues Salle de spectacle. Tarifs : 10€. Pass famille et étudiants (sur présentation d'un justificatif) : 5€. Réservations : 04 86 19 90 90



Deux soirées dédiées aux musiques actuelles à Sorgues



Lors de ces deux soirées dédiées aux musiques actuelles, instruments branchés, voix amplifiées, les élèves de l'École Municipale de Musique et de Danse de Sorgues (EMMD) ainsi que les élèves du Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Avignon (CRR) vous entraîneront autour d'un répertoire rock et varié, pour une ambiance assurée !

Samedi 3. Dimanche 4 février. 19h. Gratuit. Ecole de Musique et de la Danse ([EMMD](#)). Salle de spectacle. 285 avenue d'Avignon. Sorgues. 04 90 39 71 71. www.sorgues.fr

Provence Numérique lance une formation de responsable d'entreprise d'économie sociale et solidaire



Provence Numérique annonce le lancement d'une formation, de février à juillet, pour devenir responsable d'entreprise d'économie sociale et solidaire. Une information collective aura lieu ce mardi 24 janvier pour présenter la formation.

En France, l'économie sociale et solidaire (ESS) emploie près de 2,4 millions de salariés en France, soit 14% de l'emploi salarié privé, dans des secteurs diversifiés : action sociale, médico-sociale, aide à domicile, action humanitaire, logement social...

La formation professionnelle de niveau 6 proposée par Provence Numérique est à destination des futurs cadres ou dirigeants de l'ESS et des entrepreneurs sociaux qui souhaiteraient développer des projets à impact sociétal.

L'objectif est de former des gestionnaires de structures de l'ESS, dont les tiers lieux, des chargés de

Ecrit par le 16 juin 2026

gestion et de management d'ESS et des cadres de ce secteur contribuant à la mise en œuvre de la stratégie d'organisation et au pilotage des actions de gestion et d'appui confiées par leur gouvernance.

Le programme de la formation s'articule autour de quatre grands axes :

- Manager les équipes, développer les relations humaines
- Elaborer et développer un projet social et solidaire
- Piloter les moyens économiques et financiers
- Conduire la stratégie d'une entité et sa mise en œuvre

Pour plus de renseignements concernant cette formation, une information collective aura lieu ce mardi 24 janvier à 10h au Tiers lieu de Sorgues, 35 rue des Remparts.

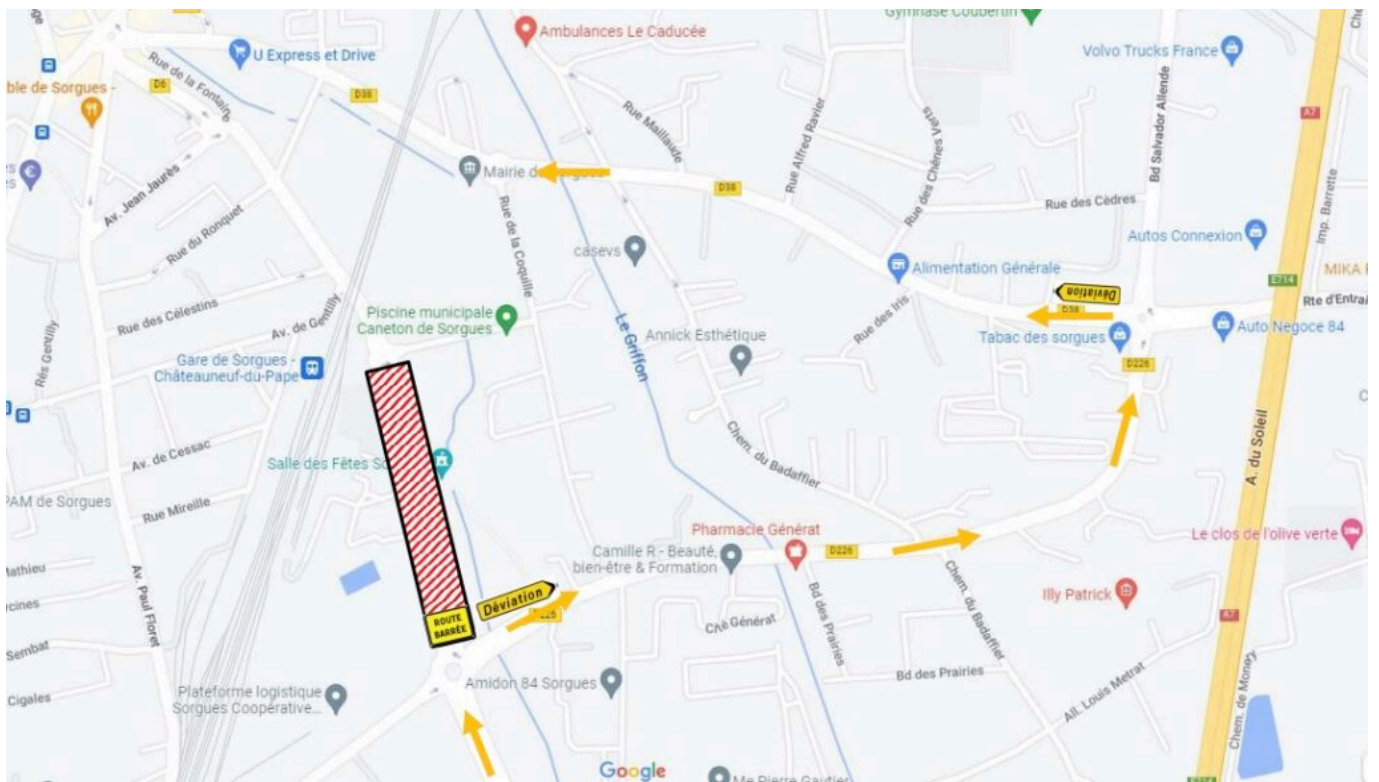
Formation (560h + 210h de stage) du 16 février au 28 juillet au Tiers lieu de Sorgues, 35 rue des Remparts, Sorgues.

[Lien d'inscription.](#)

J.R.

Sorgues : des travaux sur le réseau d'eau potable

Ecrit par le 16 juin 2026



Le Syndicat Rhône Ventoux réalise depuis le mois de novembre dernier d'importants travaux de sécurisation de l'alimentation de réservoirs d'eau potable qui se situent sur la commune de Sorgues. L'opération, dont le montant s'élève à 10 800 000€, a pour objectif de garantir la continuité de service et de préserver les ressources en eau grâce à la rénovation des infrastructures.

Une deuxième phase des travaux va commencer ce lundi 16 janvier et va impacter la circulation. L'avenue Pablo Picasso sera mise en sens unique à partir du 16 janvier jusqu'à la fin du mois d'avril entre le giratoire Allende et la rue de la Coquille, en direction de Vedène. Les véhicules qui viendront de Vedène en direction de Sorgues par le boulevard Allende puis par la route d'Entraigues pour rejoindre le centre-ville de Sorgues. À partir du lundi 23 janvier et jusqu'à la fin du mois d'avril, l'avenue Paul Floret, entre le carrefour de l'Avenue Gentilly et l'avenue Jean Jaurès, sera inaccessible, sauf pour les riverains. L'arrêt de bus 'Salle des fêtes' ne sera pas desservi durant toute la durée des travaux, les voyageurs pourront prendre le bus aux arrêts 'Brantes' et 'Gare' à la place.

Ecrit par le 16 juin 2026



Ecrit par le 16 juin 2026



Le concert du Nouvel An de Sorgues aura lieu ce samedi 7 janvier à 16h et sera performé par l'ensemble Odysseum.

L'ensemble Odysseum est issu de l'association du Quatuor Avenio (Anne-Cécile Brielles, Déborah Lassere, Michel Tiertant et Isabelle Cordier) et du clarinetiste soliste Arnaud Martin. Cet ensemble éclectique regroupe les nombreuses expériences que chaque musicien a pu vivre dans différents styles (classique, musique de film, jazz, tango...) et dans de nombreux concerts dans toute la France et au-delà.

Ce concert représente une synthèse musicale avec l'incontournable quintette avec clarinette de Mozart et une autre partie du répertoire avec les musiques de films, véritable hymne à la découverte et au voyage dans l'Histoire générale de la musique.

Programme

- Quintette avec clarinette K. 581.
- Œuvres musiques de films (Ennio Morricone).

Pôle culturel - salle de spectacle, Sorgues.

Tarif coup de cœur : 10€.

Réservations conseillées : 04 86 19 90 90.

Ecrit par le 16 juin 2026

J.R.

Les Sorgues du Comtat déploient des actions pour un meilleur tri sélectif



Le 1er novembre dernier, de nouvelles consignes de tri sont entrées en vigueur sur le territoire des Sorgues du Comtat. Ainsi, de nouveaux points de tri et des actions de sensibilisation ont été déployés afin de les accompagner.

Ecrit par le 16 juin 2026

Depuis le 1er novembre, il est possible de déposer tous les emballages sans distinction en métal, papier, carton léger, les briques alimentaires et tous ceux en plastique, sans exception, dans le bac jaune. De nouveaux points de tri ont été aménagés sur tout le territoire afin de remplacer les sacs jaunes, qui ne sont plus autorisés au centre de tri.

Pour accompagner ces nouveautés, la communauté d'agglomération a lancé une campagne de communication institutionnelle classique, mais a également procédé à la distribution d'un courrier d'information comprenant un Mémo Tri et un magnet récapitulatif avec les nouvelles consignes à suivre, ainsi qu'un bon de retrait pour récupérer un sac de pré-collecte, et ce, dans chaque foyer. « Depuis plus de 20 ans que la collecte sélective existe dans les Sorgues du Comtat, nous nous engageons aux côtés des habitants de nos communes pour faire progresser le tri des emballages ménagers et des papiers », a déclaré Christian Gros, président de l'Agglomération.

De nouveaux points de tri pour une meilleure collecte

De nouveaux points de tri ont été installés sur le territoire afin que plus de monde y ait accès. Ils sont accessibles tous les jours, à toute heure et permettent de trier à l'occasion des déplacements habituels de chacun. Grâce à leur grande capacité, ils permettent également d'optimiser les tournées de collecte, et donc de réduire l'impact environnemental avec moins de camions. Le territoire dispose désormais de colonnes aériennes ou enterrées en milieu urbain, péri-urbain et zones pavillonnaires, et de bacs collectifs de 770 litres en habitat collectif, zone rurale, et équipements municipaux.

Pour les personnes vivant dans les quartiers qui n'ont pas encore été équipés en nouveaux contenants, leurs habitudes de tri ne changent pas et ils peuvent continuer à utiliser les sacs jaunes. Ces derniers ne sont cependant plus distribués en porte-à-porte. Pour s'en procurer, il suffit de se rendre dans un des Centres techniques communaux du territoire.

À Althen-des-Paluds, 4 colonnes de tri vont être installées, en plus des 4 déjà présentes, et 40 bacs collectifs de 770 litres viendront s'ajouter aux 6 déjà en place. À Monteux, les habitants disposent déjà de 1200 bacs individuels, 51 points d'apport volontaires ont déjà été installés et 20 autres sont prévus. Les écoles et Zones d'activités ont été dotées de bacs collectifs et le boulevard d'Avignon est également en cours d'équipement. À Pernes-les-Fontaines, les 600 bacs individuels couvrent un quart de la commune, 800 autres sont en attente de livraison. 8 colonnes de tri vont venir s'ajouter aux 3 déjà installées, et 20 bacs collectifs de 770 litres viennent d'être disposés dans les lotissements et les campings de la commune. À Sorgues et Bédarrides, tous les secteurs ont déjà été équipés en bacs individuels, collectifs ou colonnes aériennes. 7 nouvelles colonnes aériennes vont être installées dans le centre-ville de Bédarrides, et 18 à Sorgues.

Une distribution de sacs de pré-collecte

Afin que chaque foyer puisse stocker ses emballages en attendant de se rendre à un point de tri, les Sorgues du Comtat vont distribuer des sacs de pré-collecte. En deux semaines de distribution, plus de 1000 ont déjà été donnés.

Ecrit par le 16 juin 2026

Ces sacs sont adaptés au transport régulier des emballages, mais aussi du verre depuis son domicile jusqu'aux conteneurs. Il est possible de récupérer ce sac à l'accueil de chacun des 5 centres techniques communaux ou au siège de l'Agglomération en échange du bon de retrait distribué dans tous les foyers avec le courrier d'information.

La sensibilisation

Depuis le 1er novembre dernier, de nombreuses actions de sensibilisation ont été menées par la communauté d'agglomération. 2 ambassadrices du tri ont notamment été recrutées pour faciliter et promouvoir le passage en extension de tri et accompagner les usagers dans le changement de leurs habitudes de tri. Une ligne dédiée au tri pour contacter les ambassadrices est d'ailleurs disponible au 04 65 83 00 37.

Si les adultes ont été sensibilisés grâce à divers ateliers mais aussi à la présence de l'Agglomération à différents événements tels que le World Clean Up Day à la salle des fêtes de Monteux ou encore à la fête des associations au complexe sportif de Pernes, les enfants aussi, sont sensibilisés au tri à travers des ateliers organisés dans les écoles, ainsi que le spectacle 'Eh Oh les poubelles' qui a permis la sensibilisation de 1200 enfants sur tout le territoire.

En 2023, il devrait y avoir de nouvelles actions de sensibilisation dans les écoles, la distribution des panneaux de consignes de tri pour les habitats verticaux, des ateliers ludiques sur le thème du tri à la source, ou encore une sensibilisation au tri à destination des buvettes des centres sportifs.

Les objectifs de ces nouvelles actions

À travers ces diverses installations et actions, les Sorgues du Comtat souhaitent favoriser le tri sélectif afin qu'il y ait davantage de déchets triés et moins d'ordures ménagères. L'Agglomération a également voulu faciliter les choses pour ses habitants.

L'objectif global est d'augmenter les performances de tri. En moyenne, chaque habitant dépose 36,56 kg d'emballages et 21,16kg de verre par an dans un point de tri. L'objectif serait d'augmenter ces poids respectivement de +6.5% et +3%.

Écrit par le 16 juin 2026

Sorgues Comtat AGGLO

MÉMO TRI

Mon guide pratique

Maintenant, **chez vous**, plus de doute :
Tous les **emballages** et les **papers** se trient !

Papiers, journaux, magazines, prospectus...

Emballages en métal

Emballages en plastique

Emballages en papier, carton léger et briques alimentaires

NOUVEAU

Communauté d'Agglomération **Les Sorgues du Comtat**
340, Boulevard d'Avignon - CS 6075 - 84 170 Monteux - 04 90 61 15 50 - www.sorgues-du-comtat.com
ALTHEN-DES-PALLUOS BÉDARRIDES MONTEUX PERNES-LES-FONTAINES SORGUES

**Maintenant, c'est plus simple :
Si c'est un emballage, alors il se trie !**

NOUVEAU

En vrac, bien vidé et non imbriqué

Vous êtes dans un secteur avec **bacs individuels**

Vous êtes dans un secteur avec **conteneurs collectifs**

► Entreposez tous vos emballages à trier dans votre sac de pré-collecte pour les transporter facilement et les déposer dans le conteneur de tri le plus proche de chez vous.

Si votre sac de pré-collecte est abîmé, un nouveau sac vous sera donné contre restitution de l'ancien au siège l'Agglo ou au Centre Technique Communautaire de votre commune.

► Déposez votre bac individuel la veille de la collecte sur le domaine public avec les autres bacs de votre secteur.

► Rentez-le après chaque collecte, pour un espace public propre et agréable.

INFO

Un emballage permet de contenir un produit, le conserver, le protéger, faciliter son transport et sa mise en rayon. Maintenant, **TOUS** les emballages ménagers sans distinction se trient : En métal, papier, carton léger, briques alimentaires et, nouveauté, tous les emballages en plastique, sans exception. Ex : Bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes alimentaires, films, blisters et sacs plastiques ou encore tubes dentifrice...

Les emballages en verre, eux, sont toujours à déposer dans le conteneur à verre.

Vous avez une question ou un doute ? **04 65 83 00 37**

V.A.

Sorgues : un bâtiment du centre-ville visé par une procédure de péril

Ecrit par le 16 juin 2026



Un bâtiment du centre-ville, anciennement 'Bar du XX^e siècle', situé cours de la République, présente des fragilités au niveau de sa toiture depuis quelque temps déjà. Un problème qui a été signalé à plusieurs reprises à la mairie de la commune. Le maire Thierry Lagneau avait alors ordonné la mise en place de barrières autour du bâtiment pour la sécurité de tous.

Suite aux fortes pluies des dernières semaines, de nouveaux signes de détérioration sont apparus. La mairie a donc décidé d'initier une procédure de péril afin qu'un expert dresse un constat de la situation. En attendant, la Ville a de nouveau procédé à un barriérage autour du bâtiment.

V.A.

Écrit par le 16 juin 2026

Communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat : signature de la convention territoriale globale (CTG) avec la CAF



Jeudi 1^{er} décembre s'est tenu à Althen-des-Paluds la signature de la convention territoriale globale (CTG) entre la CAF de Vaucluse, la communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat et les cinq communes d'Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues.

En juin 2021 était lancée la démarche de construction de la convention territoriale globale (CTG) sur le territoire de la communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat. Après de nombreuses réunions, de comités techniques en ateliers élargis et de comités de pilotage en consultations diverses, cette convention a été signée jeudi 1^{er} décembre.

Ecrit par le 16 juin 2026

En lien étroit avec les enjeux du territoire, cette convention permet d'identifier six axes stratégiques d'appui qui seront portés par chaque commune membre de l'agglomération sans transfert de compétences des communes vers l'intercommunalité.

Dans une conjoncture difficile où la situation des finances des collectivités territoriales se détériore en même temps que les administrés expriment de légitimes attentes pour des services de proximité, cette intervention commune avec le soutien financier de la CAF est essentielle.

« Une agglomération dynamique, attractive sur le plan économique, culturel et touristique, implique que soient mises en place des politiques d'accompagnement d'aide et d'action sociale adaptées aux besoins des personnes et à la qualité de vie à laquelle elles aspirent »

Christian Gros, président des Sorgues du Comtat.

Cette convention est aussi une démarche qui vise à mettre les ressources de la CAF, tant financières que d'ingénierie, au service d'un projet de territoire. Il s'agit de mettre les acteurs en mouvement, en coordonnant avec l'ensemble des communes membres de la CASC, la CAF de Vaucluse et l'agglomération des projets concertés qui font sens sur le territoire.

La convention concerne plusieurs champs d'intervention en lien avec les moyens mobilisable par la CAF : petite enfance, enfance/jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, solidarité, handicap, etc.

L'enjeu est de sortir des démarches et dispositifs propres à chaque thématique en privilégiant une approche transversale partant des besoins du territoire et une convention multipartite commune. Les communes gardent la compétence et assurent la mise en œuvre des actions inscrites au contrat.

« Les communes des Sorgues du Comtat vont disposer à travers la convention territoriale globale d'un outil pertinent et indispensable qui sert, au-delà de leur périmètre, la politique globale de promotion de notre bassin de vie »

Christian Gros, président des Sorgues du Comtat.

J.R.

Quartier des Griffons : le maire de Sorgues veut faire disparaître la cité fantôme



Symbole de l'urbanisme des années 1960, la cité des Griffons à Sorgues a vocation à disparaître. Une opération complexe de démolition qui a débuté en 1992 qui va se poursuivre par la déconstruction d'une nouvelle barre d'immeuble.

La commune de Sorgues va reprendre les travaux de déconstruction dans la cité des Griffons. Ainsi, d'ici la fin du mois de janvier 2023, les bâtiments L1, L2 L3 ainsi qu'un garage de ce quartier fortement dégradé auront définitivement disparu du paysage sous les coups des pelleteuses.

« J'attends ce moment depuis plusieurs années, explique Thierry Lagneau, le maire de Sorgues. J'espère que cette nouvelle opération va convaincre les propriétaires restant de nous vendre leurs biens. Je suis

Ecrit par le 16 juin 2026

déterminé pour aller au bout et je ne doute pas que les services de l'État, et notamment l'Agence régionale de santé (ARS), vont nous venir en aide pour faire disparaître définitivement cette cité fantôme. »

« J'attends ce moment depuis plusieurs années. »

Thierry Lagneau, maire de Sorgues

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme de requalification commencé il y a un plus de 30 ans et qui, à terme, doit donner au quartier un nouveau visage. La première déconstruction remonte en effet à 1992 et concernait le bâtiment P et ses 20 logements. En 1997, c'est le bâtiment S qui fut démolé suivi, 3 ans plus tard, par les bâtiments Q et R. Depuis d'autres opérations ont concerné des parties de bâtiment en 2013 puis 2014.

« En l'espace d'une dizaine d'années, nous avons pu acquérir une quarantaine de logements et reloger 42 familles mais cela ne va hélas pas assez vite, poursuit le maire de Sorgues. La difficulté c'est que nous nous heurtons bien souvent à des propriétaires qui trouvent le prix d'achat déterminé par les Domaines insuffisant. »

Ecrit par le 16 juin 2026



Convaincre les propriétaires

En effet, la difficulté de ce dossier consiste à convaincre les propriétaires des appartements de bien vouloir vendre leurs biens à la commune. N'étant pas considéré comme de l'habitat social, la Ville, qui s'est lancée dans un vaste programme d'acquisition de logements depuis les années 1990, ne peut pas acquérir l'ensemble des logements en bloc. Et comme il s'agit de logements privés de particuliers, elle doit donc les acheter les uns après les autres.

« Nous sommes confrontés aux refus de certains propriétaires qui ont du mal à céder des appartements qui sont fortement dévalorisés (ndlr : l'estimation des Domaines oscille pour les appartements - souvent des T3 et des T4 - de 6 000€ à 8 000€, soit un prix inférieur à ce qu'ont payé les propriétaires quand ils sont arrivés voici plus de 50 ans). D'autres sont tout simplement très attachés au lieu car ils y ont vécu des années », expliquait déjà Thierry Lagneau en 2013.

À ce jour, la Ville est propriétaire de 155 logements dont 148 sont vacants et murés alors que sept sont encore loués. Un logement est en cours d'acquisition et 20 logements occupés appartiennent à la Société

Ecrit par le 16 juin 2026

d'Économie Mixte de Sorgues qui œuvre également pour la commune. Il reste désormais 78 appartements à acquérir mais la concrétisation de la vente de certains d'entre eux permettrait la libération complète d'une barre et donc sa destruction.

À l'origine, la copropriété de cité des Griffons comptait 254 logements.